



ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.

(mandataire de la zec Lac de la boiteuse)

Vendredi 15 mai 2020

COMMUNIQUÉ Covid-19 ouverture de la ZEC

Avec les bonnes nouvelles transmises par le gouvernement au cours des derniers jours, nous sommes à nous préparer pour l'ouverture officielle de notre ZEC. Pour le moment, nous croyons être en mesure de procéder à l'ouverture dans la semaine du 27 mai 2020. À ce jour, le territoire est encore passablement enneigé et la circulation hâtive risque d'endommager les chemins, donc nous demandons votre collaboration habituelle dans vos déplacements.

En tenant compte de la situation, plusieurs changements seront apportés pour l'enregistrement et le paiement. Entre autres, nous mettrons en ligne, dans les prochains jours un poste d'accueil virtuel (PAV – Site internet) qui vous permettra de faire votre enregistrement « **avant** » d'accéder au territoire. Il sera également possible de faire l'auto-enregistrement au poste d'accueil Nord et Sud.

D'ici là, pour ceux et celles qui désirent renouveler leur forfait, il est possible de le faire par courriel, et virement bancaire à cette adresse: direction.zecboiteuse@gmail.com, par la suite une facture vous sera transmise. Il est certain que les demandes reçues en fin de semaine seront traitées lundi, mais nous prendrons en considération votre courriel comme démarche d'achat, date à l'appui. De plus, lors de votre paiement veuillez fournir les informations suivantes:

- ✓ nom;
- ✓ prénom;
- ✓ numéro de téléphone;
- ✓ choix de forfait (il est possible de voir nos forfaits sur le site internet de la Zec).

Il est important de comprendre que l'enregistrement et le paiement des droits d'accès sont « **obligatoire** », et ce, même si aucun responsable n'est présent au poste d'accueil. Prendre note que le MFFP augmentera le personnel affecté à la protection du territoire ainsi que sa présence sur ce territoire.

Malgré l'ouverture des ZEC, prendre note que pour le moment, le camping sous toutes ces formes demeure interdit. Afin de vous tenir informé, il serait important de suivre notre page Facebook ([@zecdelaboiteuse](https://www.facebook.com/zecdelaboiteuse)) et/ou notre site internet (<https://zeclacdelaboiteuse.reseazec.com>).

La direction